

Le projet Cigeo reporté d'un an

Date : 18 juillet 2017

Le démarrage du chantier du site de stockage des déchets nucléaires n'interviendra pas avant 2022.

La construction du projet Cigeo, qui prévoit d'enfouir à Bure (Meuse) les déchets nucléaires les plus radioactifs, ne démarrera pas avant 2022 : le directeur général de l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs), Pierre-Marie Abadie, a annoncé lundi que le dépôt de demande d'autorisation de construction (Dac), prévu mi-2018, était finalement décalé à mi-2019. Le lancement de la phase pilote est maintenant repoussé à 2025.

Depuis plusieurs mois, l'Andra elle-même n'en faisait plus mystère : le délai supplémentaire de deux ans obtenu en 2016 pour déposer une Dac ne suffirait pas pour lever les incertitudes techniques sur le projet Cigéo. Présentées le 5 juillet dernier, les conclusions de l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN) sur le projet ont conduit l'Andra à différer officiellement sa demande. Sur les quatre interrogations soulevées par l'IRSN, une au moins est de nature à modifier la conception de l'ouvrage. Les experts ont en effet pointé un risque d'incendie dans l'alvéole de stockage des colis bitumineux, qui représentent 18 % des contenants voués au confinement dans les profondeurs de Cigéo.



Ce nouveau report n'est pas surprenant, car nous n'ignorions pas que certains points restaient à préciser pour parvenir à un stockage sans incident ni accident. Je retiens surtout de ce rapport que les experts de l'IRSN avalisent l'enfouissement, puisqu'ils jugent que la solution de l'entreposage des déchets n'est pas sûre à long terme.

Jean-Yves Le Déaut, ex-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) et fervent défenseur du projet

Voici cinq ans, l'expert indépendant Bernard Thuillier avait soulevé la question des déchets « historiques » de l'industrie nucléaire, enveloppés dans des matrices bitumineuses susceptibles de s'enflammer. Longtemps occulté, le problème oblige l'Andra à présenter de nouvelles variantes qui permettraient, soit de modifier les modes de stockage, soit d'inactiver ces colis.

Au fur et à mesure de la progression du projet Cigeo apparaissent des questions qui ne se posaient pas voici dix ans. On nous parle aujourd'hui de risques d'embrasement qui surviendraient en cas de panne prolongée des ventilateurs. Il serait intéressant d'en savoir plus sur cette ventilation, le lieu où elle déboucherait et les matières qu'elle libérerait dans l'atmosphère.

Roland Corrier, conseiller municipal de Bar-le-Duc et opposant du projet

Pierre-Marie Abadie assure que le report de la Dac n'a « *rien à voir* » avec l'avis de l'IRSN. Le rapport du 5 juillet constitue pourtant un coup de semonce pour l'agence, qui se voit signifier qu'elle n'aurait pas, en l'état, obtenu l'autorisation de commencer son chantier.



L'IRSN, a pleinement joué son rôle en instruisant systématiquement toutes les questions soulevées par les membres du comité local d'information et de surveillance. J'espère que cette manière de procéder se poursuivra jusqu'à la DAC.

Benoit Jaquet, secrétaire général du Clis de Bure

L'Andra disposera d'une année supplémentaire pour répondre à cette attente de transparence.